

Licence Activités physiques adaptées et santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Activités physiques adaptées et santé. 2010, Université Paris-Sud. hceres-02035337

HAL Id: hceres-02035337

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035337>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 11 - PARIS-SUD
N° demande : S3100015717
Domaine : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
Mention : ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE

Appréciation générale :

La licence STAPS, mention Activités Physiques Adaptées et Santé, propose un parcours de formation associant les problématiques du vieillissement et celles du handicap. Il en ressort une bonne lisibilité dans un domaine de formation assez jeune, mais parfaitement adossé à des lignes de recherche exploitées dans plusieurs enseignements.

Le dossier présenté est clair et assez complet. Le nombre d'étudiants semble suivre une courbe ascendante et une continuité est mise en évidence avec l'offre de formation du master Vieillesse et Handicap - Mouvement et Adaptation (VHMA). Les liens avec le monde professionnel sont étroits et permettent d'apporter aux étudiants une expérience utile à travers des stages encadrés. Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place et traduit le souci d'accompagner efficacement les étudiants tout au long de leur formation.

Des précisions apportées à la gestion des flux d'étudiants et à leurs insertions professionnelles, rendraient néanmoins plus lisible l'offre de formation.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Adéquation entre les contenus de formations et les compétences requises dans le secteur professionnel visé. |
| 2- | Equipe pédagogique jeune et bon adossement à la recherche. |
| 3- | Liens créés avec les secteurs professionnels et mise en stage des étudiants. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Informations incomplètes du point de vue des flux d'étudiants et de leur insertion professionnelle. |
| 2- | Initiation à la recherche uniquement en option, alors que les masters recherche sont annoncés comme des débouchés potentiels. |
| 3- | |

Recommandations :

Il conviendrait de développer des outils permettant de mieux assurer le suivi des étudiants en faisant apparaître leurs cursus ultérieurs et/ou leurs insertions professionnelles.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A